



Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes
en situation de handicap sensoriel et DYS en France

Reconnue d'utilité publique



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2023/2024

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2023-2024

En 2023/2024, pour la FISAF, l'ordre des priorités évolue

Les fondamentaux de l'action de la FISAF restent inchangés d'une année sur l'autre et ils constituent le socle de notre projet politique 2022/2025.

Néanmoins les événements survenus en 2022 et début 2023, la sortie de la crise sanitaire, la fin du « quoi qu'il en coûte », le retour de l'inflation entre 10 et 12% sur deux ans, le déficit d'attractivité, les difficultés à poursuivre la transformation de l'offre, la pression légitime des organisations internationales (ONU et Conseil de l'Europe) en faveur des droits des personnes, nous obligent.

Rappelons tout d'abord nos 7 fondamentaux :

- ◉ Soutenir les pratiques inclusives des accompagnements pour la mise en œuvre effective des droits des personnes
- ◉ Apporter des services et des soutiens aux adhérents pour les accompagner dans la transformation de l'offre et le mouvement inclusif
- ◉ Faire des capacités et des facultés d'autodétermination des personnes l'élément essentiel de la construction des parcours
- ◉ Inciter au « mieux travailler ensemble » entre professionnels du champ social, médico-social, sanitaire et favoriser « l'aller vers » les personnes, les familles, les aidants et le monde ordinaire
- ◉ Défendre le principe de la solvabilisation des établissements, des services et des activités d'accompagnement pour éviter l'ubérisation de ces accompagnements
- ◉ Accompagner nos adhérents dans le mouvement de transformation des dispositifs de formation professionnelle et de certification
- ◉ Soutenir la confédération AXESS (Nexem, Fehap) pour la reconnaissance et la revalorisation par la branche professionnelle et les conventions collectives des métiers, nouveaux et anciens, des qualifications et des savoir-faire des professionnels du secteur, en particulier sensoriel et Dys.

Dans le contexte décrit ci-dessus la question du déficit de financement du secteur est devenue essentielle. En effet :

- l'inflation non compensée affaiblit le pouvoir d'achat des salariés et réduit encore l'attractivité du secteur ;
- l'insuffisance et les inégalités de financement des mesures « Ségur » mettent bon nombre d'associations en difficulté budgétaire et contribuent aux tensions sociales ;
- l'impact des surcoûts énergétiques vient affaiblir les capacités d'investissement et de transformation de l'offre des associations ;
- l'absence de mobilisation des acteurs facilite l'atonie des pouvoirs publics pour financer une nouvelle convention collective de branche et l'objectif d'une CCUE semble, à ce jour, s'éloigner ;

Dès lors, c'est un risque avéré d'affaïssement financier global du secteur auquel nous sommes confrontés, qui touche les associations et leurs salariés.

Des réformes structurelles de plus en plus nécessaires ainsi qu'un plan d'investissement pluriannuel pour la transformation de l'offre.

Pour la FISAF, la sortie des difficultés actuelles ne peut se faire sans un réel volontarisme politique complété d'une volonté de mesures systémiques. Il appartient à une organisation comme la FISAF de proposer et de militer pour de telles réformes : création d'une 5^{ème} branche autonomie, mise en chantier d'une loi de programmation pour une société inclusive et conception d'un plan pluriannuel de transformation de l'offre.

- La crise du financement du secteur ne fait qu'accroître les situations d'inégalités que vivent les personnes et les associations qui les accompagnent, ce qui rend encore plus nécessaire la création d'une 5^{ème} branche autonomie sur le modèle de la protection sociale à la française c'est-à-dire sur un modèle qui garantit l'universalité des droits, l'égalité de traitement des personnes et des acteurs, l'unité de la régulation et du pilotage des politiques publiques ainsi que le financement par la solidarité nationale.
- De même, la crise du financement rend plus que nécessaire une stratégie d'investissement globale et pluriannuelle pour une société plus inclusive. Une loi de programmation pour une société plus inclusive est l'outil législatif et financier qui peut porter cette ambition et permettre au secteur d'y participer pleinement au même titre que les autres acteurs de l'inclusion et de la société civile.

- ◉ Enfin, la crise du financement ne doit pas être de nature à interrompre le mouvement inclusif et la transformation de l'offre qui l'accompagne. Pour cela, et afin de surmonter les difficultés du moment, un plan d'investissement pour la transformation de l'offre est de nature à donner des perspectives aux acteurs et de la visibilité à l'action publique. Bien sûr, un tel plan, s'il est décidé, a vocation à s'intégrer naturellement dans une loi de programmation.

Les objectifs à court et moyen terme

Outre les engagements rappelés ci-dessus, les orientations de la FISAF pour l'année à venir et les suivantes consistent à garder le cap des années antérieures mais aussi à mettre en œuvre les grandes orientations du projet politique 2022-2025 :

Garder le cap des méthodes et orientations

Rappelons-les :

- ◉ Maintenir, au plus haut, le niveau d'information et d'échanges avec nos adhérents sur les enjeux, les pratiques et l'évolution de nos environnements professionnels et associatifs.
- ◉ Développer et partager l'innovation, diffuser les bonnes pratiques professionnelles afin de concourir à la transformation et à l'amélioration de l'offre en agissant en faveur :
 - de l'interdisciplinarité entre l'ensemble des métiers contribuant à l'accompagnement global et à l'autonomie des personnes en situation de handicap, en particulier sensoriel et dys.
 - du décloisonnement des acteurs du champ médico-social et du milieu ordinaire.
 - du travail en commun avec le monde universitaire et de la recherche.
 - de l'adaptation des dispositifs et du contenu des formations.
 - de la reconnaissance des qualifications et des savoir-faire innovants et probants.
- ◉ Défendre le niveau d'excellence des accompagnements et le niveau de formation des professionnels au bénéfice des personnes accompagnées, de la construction de leurs parcours dans le respect de leurs singularités, de leurs choix de vie et de leur citoyenneté.

Les 5, 6 et 7 décembre 2023, le Congrès de la FISAF sera l'occasion de concrétiser à travers cet évènement, les objectifs rappelés ci-dessus.

Mettre en œuvre le projet politique 2022/2025

L'essentiel du projet politique 2022/2025 s'inscrit dans la volonté d'une société inclusive qui suppose, pour la FISAf :

- Une mise en mouvement des acteurs en faveur de l'autodétermination, de la capacité d'agir, de la continuité des parcours et de la co-construction.
- La participation à un mouvement collectif pour agir et interagir ensemble.
- Un accompagnement des organisations et des professionnels aux évolutions en cours et à la transformation de l'offre.
- Une dynamique de coopération pour « faire réseau ».
- Un engagement permanent pour la reconnaissance et la valorisation des métiers de l'accompagnement.
- La volonté d'associer les personnes en situation de handicap et leurs représentants à tout projet et toute action.
- Une responsabilité de veille et de prospective.
- Une capacité à initier tout partenariat respectant les principes ci-dessus.
- La promotion de l'innovation et de la recherche appliquée dans le respect d'une démarche éthique partagée.

Dans ce cadre-là et en lien avec l'actualité de notre secteur, 4 projets vont être particulièrement portés par la FISAf dans les mois à venir :

- L'accompagnement à la scolarisation dans la continuité des « Assises de la scolarisation » de décembre 2022.
- La tarification et la qualité
- Les parcours inclusifs et la transition « Jeune-Adulte ».
- La démarche collaborative et l'attractivité des métiers.

ANNEXE 1

BUREAU FISAF

FEUILLE DE ROUTE VICE-PRESIDENCE ¹

NATHALIE JEKER-WASMER

Démarche collaborative - Attractivité des métiers

ENJEUX

- ◊ Accompagner la transformation des organisations adhérentes de la FISAF.
- ◊ Contribuer à la transversalité des pratiques professionnelles et à la co-construction de projets.
- ◊ Anticiper les évolutions des métiers et des missions dans une fonction de veille renforcée.
- ◊ Accentuer la reconnaissance et la visibilité des ESMS sensoriels et dys.
- ◊ Contribuer à l'attractivité des ESMS adhérents et à la fidélisation des professionnels.
- ◊ Renforcer notre expertise collective sur les apports et les impacts du collaboratif.
- ◊ Favoriser la recherche-action sur le management, la transformation organisationnelle et la QVCT.

OBJECTIFS

- ◊ Impulser les démarches transversales en mode projet,
- ◊ Développer la culture « collaborative » au sein du réseau en favorisant le croisement des expertises,
- ◊ Favoriser les projets collaboratifs inter-structures et/ou multi-partenariaux,
- ◊ Poursuivre le développement des services apportés par la plateforme collaborative digitale,
- ◊ Accroître l'appropriation de ce réseau social spécialisé et renforcer leur co-engagement dans cet outil,
- ◊ Renforcer les pratiques réflexives du réseau,
- ◊ Favoriser le « pouvoir d'agir » (empowerment) des professionnels et encourager les évolutions managériales,
- ◊ Valoriser les expertises des professionnels à travers une mise en avant de leurs missions et de leurs métiers auprès de différents acteurs, y compris publics,
- ◊ Identifier les grandes évolutions des métiers et des missions des professionnels de l'accompagnement dans le cadre de la transformation de l'offre,
- ◊ Accompagner les évolutions de métiers, de missions et de posture professionnelle,
- ◊ Développer la mutualisation et le partage de démarches et d'outils favorisant l'attractivité des ESMS et la fidélisation des professionnels,
- ◊ Collecter et analyser les éléments permettant de mieux comprendre les attentes et besoins des professionnels travaillant au sein des ESMS,
- ◊ Initier des travaux de recherche appliquée entre des laboratoires de recherche et des OG du secteur sur les thèmes du management (et notamment du management à distance), des organisations et/ou des modes collaboratifs.

PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCES	AVANCEMENT
Piloter le plan d'actions de la plateforme collaborative	COFIL Nathalie	2023	Finalisation en janvier 2023
Assurer le suivi des actions actées et/ou mises en oeuvre dans le cadre de la plateforme	Nathalie / Florence Pauline / Laurine	2023	Feuille de route en janvier
Re-questionner la pertinence des offres de la plateforme collaborative au regard du projet politique de la FISAF et de son appropriation par le réseau	Nathalie Florence CA	2023-2024	En cours
Diffuser les séquences vidéo replay de l'Université d'été de la FISAF en 2022 sur la plateforme et sur la chaîne YouTube de la FISAF	Pauline Laurine	Janvier 2023	Fait
Accompagner les actions de formation inter-associatives sur les évolutions managériales et organisationnelles dans les régions (exemple, démarche de formation-action en région AURA, Séminaire « Transition Inclusive » en NA avec l'IEP de Bordeaux...)	Florence	2021 - 2024	En cours
Démarrer une recherche-action avec 2 OG sur le management hors les murs, à la suite de l'Université d'été 2022, avec Christelle Routelous	IR GO Florence	2023 - 2024	En cours et en questionnement
Réaliser et analyser un questionnaire à destination des professionnels (attentes et besoins)	Nathalie Pauline	2023-2024	
Proposer des webinaires pour partager les pratiques inspirantes en termes d'attractivité et de fidélisation (ex : offres d'emploi, parcours d'intégration etc...)	Nathalie Pauline Laurine	2024	
Piloter une étude de type « GPEC » sur les évolutions des métiers et missions du secteur sensoriel	Florence Laurine	2023-2024	
Développer une prestation d'accompagnement à la transformation de l'offre (prestation sur mesure déployée au plus près de nos adhérents)	Florence Centre Ressources compétences FISAF	2023-2024	

Bien évidemment, de nombreux projets et objectifs portés par notre fédération sont à penser dans une logique de convergence et de synergie.

Ainsi, la déclinaison de cette feuille de route sera notamment à connecter au chantier RSE nouvellement initié. En effet, face aux enjeux d'attractivité auxquels nous sommes confrontés, les démarches RSE s'avèrent un véritable atout !

ANNEXE 2

BUREAU FISAF

FEUILLE DE ROUTE VICE-PRESIDENCE¹

OLIVIA LEVRIER

TARIFICATION QUALITÉ

ENJEUX

- ◉ Déterminer puis faire connaître le positionnement de la FISAF concernant le nouveau modèle de tarification (SERAFIN) tant auprès des adhérents que des acteurs institutionnels.
- ◉ Prendre en compte les réalités des organisations dans le déploiement des réformes de la tarification et de l'évaluation.
- ◉ Contribuer à la mise en oeuvre d'une démarche d'évaluation, inscrite dans la double logique d'amélioration continue de la qualité et « d'accompagné traçeur ».
- ◉ Donner du sens, à travers ces 2 projets, à la transformation de l'offre, et plus spécifiquement aux paradigmes de continuité des parcours, de projet individualisé et d'autodétermination.

OBJECTIFS

- ◉ Contribuer à l'appropriation par les OG, les professionnels et les personnes concernées de SERAFIN, et plus particulièrement des nomenclatures besoins/prestations en tant que socle commun ;
- ◉ Contribuer à l'appropriation par les adhérents de la nouvelle démarche d'évaluation ;
- ◉ Intégrer dans les organisations, notamment dans le cadre de leur transformation, les nouvelles modalités de tarification et d'évaluation ;
- ◉ Accompagner les adhérents dans la « prise en main » des 2 réformes ;
- ◉ Animer une communauté « SERAFIN » et une communauté « QUALITE » sur la plateforme collaborative ;
- ◉ Offrir aux référents « SERAFIN » et « QUALITE » des ESMS adhérents des espaces ressources dédiés ;
- ◉ Mutualiser et contribuer à la diffusion des « bonnes pratiques » ;
- ◉ Co-construire des outils communs sur ces 2 thématiques ;
- ◉ Intégrer les questions liées à l'éthique dans la démarche d'amélioration continue ;
- ◉ Articuler les deux dimensions tarification et qualité ;
- ◉ Mettre en avant les synergies entre les deux démarches.

PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCES	AVANCEMENT
Animer le groupe collaboratif FISAF - SERAFIN	Florence	2023	Démarrage en 2022
S'informer, échanger et mutualiser les « bonnes pratiques »	Groupe SERAFIN - FISAF	2022 - 2023	Démarrage en 2022
Concevoir des outils communs autour de la tarification : trame de synthèse de restitution auprès des équipes, informations contextualisées ...	Groupe SERAFIN - FISAF	2022 - 2023	Démarrage en 2022
Informers les adhérents des avancées du projet SERAFIN et diffuser les outils co-construits par les membres du groupe SERAFIN-FISAF	Florence IR	2022 - 2023	Démarrage en 2022
Participer aux GTN SERAFIN animés par la CNSA	Olivia Florence	2022 - 2023	Participation aux GTN depuis le début du projet
Effectuer des points d'étape de l'avancement du projet SERAFIN en CA	Olivia Florence	2022 - 2023	Depuis le début du projet SERAFIN
Définir des positions communes afin de constituer des plaidoyers ad hoc	Olivia Florence	2022 - 2023	1ère position publique de la FISAF en 2019
Proposer des actions de formation pour favoriser l'appropriation de la réforme	OF FISAF	2023	Actions déployées depuis 2019
Formaliser le « Plan d'actions » du Club Qualité en 2023 : définition des missions, des priorités d'actions ...	Club Qualité FISAF Pauline	février 2023	En cours
Réaliser le « Manuel type de la qualité/ gestion des risques » pour les adhérents : lettre d'intention et sommaire type	Club Qualité FISAF	février 2023	En cours Finalisation lors de la prochaine réunion du club qualité le 03 février
Animer le groupe de travail autour du nouveau référentiel HAS dans les ESMS sensoriels et dys	Club Qualité FISAF	février 2023	En cours
Qualité, Ethique et Bienveillance Construction d'un outil de sensibilisation à diffuser auprès des professionnels	Club Qualité FISAF	février 2023	En cours

PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCES	AVANCEMENT
Intervention d'un représentant de la HAS pour répondre aux questions concrètes i issues du terrain liées au déploiement de la démarche : méthodologie, Synaé...	OF FISAF	2023	
Animer la communauté « qualité » du réseau sur la plateforme collaborative FISAF	Club Qualité FISAF	2023	
Proposer des actions de formation sur les attendus et l'appropriation de la démarche évaluation -qualité avec des partenaires (SRA) ...)	OF et ses partenaires	2023 - 2024	
Apporter de la visibilité sur la publication des arrêtés de programmation des évaluations sur les différents territoires	Club Qualité FISAF	2023	
Exercer une fonction de veille auprès des adhérents sur la contractualisation avec les organismes évaluateurs (mise en concurrence, disponibilités, modalités d'intervention, tarifs pratiqués etc)	Club Qualité FISAF	2023	
Organiser des Retex après la conduite des premières visites d'évaluation ; capitalisation des démarches engagées...	Club Qualité FISAF	2023	

ANNEXE 3

BUREAU FISAF FEUILLE DE ROUTE VICE-PRESIDENCE NATHALIE MAHINC

Parcours inclusifs - Transition enfant-adulte

ENJEUX

- ◉ Renforcer l'implication de la FISAF dans la logique d'accompagnement de la transformation de l'offre à travers la continuité des parcours des jeunes en situation de handicap auditifs, visuel ou dys.

OBJECTIFS

- ◉ Disposer d'une analyse quantitative et qualitative -même partielle- des « parcours » jeunes adultes dans le secteur sensoriel et dys ;
- ◉ Réaliser le « Livre blanc » sur l'accompagnement des parcours des jeunes adultes en formation professionnelle ou en emploi ;
- ◉ Soutenir les projets des adhérents sur cette thématique ;
- ◉ Identifier des pratiques inspirantes sur le thème de la transition enfant-adulte ;
- ◉ Contribuer à leur essaimage au sein du réseau des adhérents

PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCES	AVANCEMENT
Rechercher des données quantitatives sur les suites des parcours à la sortie des ESMS enfants secteur sensoriel et dys	Nathalie	2024	En cours
Organiser et animer le séminaire régional AURA sur la transition enfant-adulte	Nathalie + COPIL séminaire	28 et 29 mars 2024	En cours
Contribuer à la conception du « Livre Blanc inclusion et emploi » co-piloté avec la commission emploi de la FISAF	Nathalie Com Emploi	2023	En cours

PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCES	AVANCEMENT
Intégrer le thème de la « transition » dans les feuilles de route des commissions scolarisation et emploi de la FISAF	Florence Laurine Nathalie	2023	
Recenser l'existant auprès des adhérents par un questionnaire : recenser les initiatives, actions, dispositifs déjà existants au sein du réseau des adhérents FISAF sur la question de la transition enfants/adultes	Nathalie Laurine	2023	Questionnaire à revoir en CA
Organiser une rencontre entre les 2 commissions pour envisager des travaux communs ; suites des « Assises » en 2024	Nathalie Florence	2023	
Favoriser les partenariats avec des têtes de réseau sur cette thématique (CFPSSA...)	Nathalie Arnaud	2023	
Proposer un plaidoyer sur ce thème en lien avec le « Livre blanc »	Nathalie Com emploi	2024	

Cette question de la transition enfant-adulte interroge tous les acteurs, que ce soient les services et établissements d'enfants que les dispositifs d'accompagnement des adultes.

Le passage à la vie adulte est à préparer et s'inscrit dans une visée inclusive, qu'il s'agisse de l'emploi ou de la vie sociale.

Le principe de l'auto-détermination reste un axe fort pour que soit assurée une continuité d'agir et pour anticiper les risques de rupture de parcours.

ANNEXE 4

BUREAU FISAF

FEUILLE DE ROUTE SECRETARIAT GENERAL

CHRISTIAN BRELINSKI

ETHIQUE

OBJET Impulser une démarche pour créer un Conseil fédéral d'éthique à la FISAF avec 3 dimensions :

- ◉ Instance éthique interne dédiée à la FISAF (gouvernance et équipe FISAF)
- ◉ Conseil fédéral d'éthique au service des adhérents
- ◉ Partenariat avec les instances nationales et/ou internationales qui traitent des questions d'éthique

ENJEUX

- ◉ Décliner l'une des orientations du Projet Politique de la FISAF 2023-2025 ⁽¹⁾ : « *La FISAF a la volonté de porter une démarche éthique partagée. Les principes éthiques, tant individuels qu'organisationnels, sont au cœur de l'intervention sociale. Dans un environnement de transformation des organisations, de complexité et d'évolution des postures ou pratiques professionnelles, il est fondamental de re-questionner les principes éthiques fondamentaux de l'accompagnement qui constituent autant de cadres de référence (relation avec les personnes accompagnées, positionnement partenarial, responsabilité sociétale...).* »
- ◉ Disposer d'un socle fédératif solide en matière d'éthique.
- ◉ S'appuyer sur ce cadre de référence pour développer les actions de la FISAF.
- ◉ Concourir à la réflexion sur les évolutions en cours.
- ◉ Contribuer aux démarches menées par les ESMS adhérents sur l'éthique.
- ◉ Favoriser la transmission et l'appropriation des valeurs.
- ◉ S'appuyer sur cette approche globale pour re-donner du sens aux activités et missions, dans un secteur confronté aux transformations et à la complexité.
- ◉ Articuler démarche éthique, effectivité des droits et qualité.
- ◉ Rechercher collectivement des réponses équitables pour une réponse « juste » aux besoins et demandes des personnes accompagnées et/ou des institutions.

OBJECTIFS

- ◉ S'appuyer sur les travaux issus du comité d'éthique pour déployer les actions et les projets de la FISAF, en particulier en matière de transformation de l'offre.
- ◉ Mettre à disposition des ESMS adhérents les avis issus du comité d'éthique.
- ◉ Accompagner les ESMS adhérents désireux d'impulser une démarche liée à l'éthique.
- ◉ Aider à l'installation et à la consolidation des comités d'éthique créés par les établissements adhérents.
- ◉ Eclairer et soutenir les choix d'orientations politiques des gouvernances des associations adhérentes à la FISAF.
- ◉ Actualiser la Charte de la FISAF destinée aux adhérents au regard des travaux menés sur l'éthique.
- ◉ Garantir le respect des valeurs définies dans le Projet politique de la FISAF et de sa Charte destinée aux adhérents.
- ◉ Aider à la réflexion et à la prise de décision des structures et/ou des professionnels qui, face à une situation complexe, sont confrontés au conflit de valeurs ou au doute quant à la conduite à tenir.

⁽¹⁾ Extrait du Projet Politique FISAF 2023 – 2025

PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCES	AVANCEMENT
Recenser les positionnements et les attentes des adhérents FISAF concernant l'installation d'un Comité d'éthique au sein de la fédération. Informer les adhérents des travaux menés par la FISAF sur ce thème	Florence Réunions interrégionales	2 nd semestre 2022	Fait
Etablir un calendrier des différentes étapes de l'installation du CE : <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} réunion du COPIL • Définition précise du périmètre, des attendus, de la démarche et du calendrier • Présentation de ces travaux pour débat et validation en CA • 1^{ère} réunion du Comité d'éthique. 		Septembre 2023 Sept-Déc 2023 14 novembre 23 Janvier 2024	
Constitution d'un Comité de Pilotage « exploratoire » dont la composition serait la suivante ⁽²⁾ : <ul style="list-style-type: none"> • Christian Brelinski • Florence Delorière • Yannick Boulet • 2 administrateurs • Président du Conseil Scientifique • Représentants d'adhérents ayant un Comité d'éthique • 1 représentant du club qualité • 2 professionnels / représentants métiers secteur • 2 personnes en situation de handicap mobilisées sur l'éthique 			
Sollicitation des candidatures au sein du Conseil d'administration et du réseau des adhérents		Juin 2023	
Modification du Règlement Intérieur de la FISAF		Nov - Déc 23	
Présentation du calendrier et des étapes à l'ensemble des adhérents		Déc 2023 Janv 2024	

⁽²⁾ Le COPIL est amené à disparaître lors de la création du Conseil d'éthique.

⁽²⁾ Haut conseil de travail social : « L'éthique est avant tout une démarche de distanciation, « un questionnement sur la pratique », un processus d'examen critique des différentes options d'action pour parvenir, individuellement ou collectivement à une prise de décision étayée prenant en considération la singularité de la situation, « une sagesse pratique ».

PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCES	AVANCEMENT
<p>Mise en œuvre du Comité d'éthique de la FISAF :</p> <p>Périmètre : Définition de l'éthique et de l'ambition du comité d'éthique de la fédération</p> <p>Composition du Comité d'éthique en lien avec le COPIL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mêmes acteurs que COPIL • Autres membres permanents ? • Appui d'experts ponctuels au regard des thèmes / motifs de saisine ? <p>Définition des missions et des publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emettre des recommandations destinées à la gouvernance des associations adhérentes ? • Emettre des recommandations orientées vers la dirigeance des associations ? • Emettre des avis destinés aux professionnels ? <p>Définition des modalités de saisine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Auto-saisine : définition de 2 à 3 thèmes annuels • Saisine par la gouvernance, la dirigeance, les professionnels des ESMS adhérents ??? <p>Définition des motifs de saisine</p> <p>Définition des modalités de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions annuels • Liens avec le Conseil d'administration • Valeurs : indépendance et garantie d'indépendance par rapport à la gouvernance de la FISAF <p>Modifications de la Charte de la FISAF destinée aux adhérents</p> <p>Diffusion des avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux demandeurs ? • Aux adhérents FISAF ? • Diffusion ouverte ? 		Janvier 2024	
<p>Adhésion FISAF au CNRDE (Centre National Ressource Déontologie Ethique)⁽³⁾</p>		Janvier 2024	

⁽³⁾ Mission CNRDE : « Promouvoir la réflexion déontologique et la démarche éthique dans l'exercice des missions d'acron sociale » 180 avis publiés sous le titre « Repères déontologiques pour les acteurs sociaux » aux éditions Érès .Tous les avis publiables de ces dix dernières années sont disponibles sur le site du CNRDE